

Département de l'Aude	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ	2025/24
Arrondissement de Narbonne	Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 22-05-2025</u>	
Délibération n° D2025-05-22-24	Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire .	
Conseillers municipaux en exercice : 14	Présents : BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, CROS Francette, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre,	
	Absents : RAMONE Jean-Luc, VIDAL Mathilde	
	Empêchés : CHORTO Christiane, CROUSILLAC Pascal, POUS Joël	
Convocation en date du 16/05/2025	Procurations : CHORTO Christiane à DAYER Christine, CROUSILLAC Pascal à LABADIE Pierre, POUS Joël à CASSIGNAC Fabien	
	Secrétaire de séance : CROS Francette	

OBJET :

Actualisation du tarif de l'eau potable

Monsieur le Maire informe les conseillers que, conformément aux articles 44 et 45 du règlement du service de l'eau potable, les tarifs sont établis et modifiés par une délibération à chaque fois qu'un ajustement est nécessaire.

Monsieur le Maire expose que, suite à une évolution de la consommation d'eau sur la commune et dans le cadre de la politique de préservation de la ressource, une actualisation de la grille tarifaire de l'eau potable s'avère nécessaire pour, à l'avenir, préserver l'équilibre du budget de l'eau M49.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 0.15 euros par m3 d'eau consommée et demande au conseil municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Décide d'augmenter de 0.15 euros les tarifs du m3 d'eau sur la grille tarifaire comme suit.

Précise que ces nouveaux tarifs seront appliqués à partir des facturations faites en décembre 2025, qui concerne l'eau consommée sur la période du second semestre de l'année.

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE selon consommation			
	Eau	Assainissement	Total
Consommation > 0 et < 4 999 m3	1,640	1,170	2,810
Prix de 0 à 4 999 m3			
Consommation > 5 000 et < 9 999 m3	1,715	1,229	2,944
Prix de 0 à 9 999 m3			
Consommation > 10 000 et < 14 999 m3	1,793	1,29	3,083
Prix de 0 à 14 999 m3			
Consommation > 15 000 et < 19 999 m3	1,875	1,355	3,230
Prix de 0 à 19 999 m3			
Consommation > 20 000 et < 24 999 m3	1,961	1,423	3,384
Prix de 0 à 24 999 m3			
Consommation > 25 000 et < 29 999 m3	2,052	1,494	3,546
Prix de 0 à 29 999 m3			
Consommation > 30 000 et < 34 999 m3	2,147	1,569	3,716
Prix de 0 à 34 999 m3			
Consommation > 35 000 et < 39 999 m3	2,247	1,647	3,894
Prix de 0 à 39 999 m3			
Consommation > 40 000 et < 44 999 m3	2,352	1,729	4,081
Prix de 0 à 44 999 m3			

Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le
ID : 011-211103510-20250522-D2025_05_22_24-DE

Département de l'Aude	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ	2025/24
Arrondissement de Narbonne	Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 22-05-2025</u>	
Délibération n° D2025-05-22-24	Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire .	
Conseillers municipaux en exercice : 14	Présents : BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, CROS Francette, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre,	
Convocation en date du 16/05/2025	Absents : RAMONE Jean-Luc, VIDAL Mathilde	
	Empêchés : CHORTO Christiane, CROUSILLAC Pascal, POUS Joël	
	Procurations : CHORTO Christiane à DAYER Christine, CROUSILLAC Pascal à LABADIE Pierre, POUS Joël à CASSIGNAC Fabien	
	Secrétaire de séance : CROS Francette	

Consommation > 45 000 et < 49 999 m3	2,462	1,815	4,277
Prix de 0 à 49 999 m3			
Consommation > 50 000 et < 54 999 m3	2,578	1,906	4,484
Prix de 0 à 54 999 m3			
Consommation > 55 000 et < 59 999 m3	2,699	2,001	4,700
Prix de 0 à 59 999 m3			
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0			

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance, Francette CROS 	Le Maire, Xavier DE VOLONTAT 
---	--

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250522-D2025_05_22_24-DE